



le bateau-feu

l'infolettre mensuelle de Dunkerque-Port #83 • juillet 2015

• TRAFIC

Commentez

J'aime

BILAN SEMESTRIEL : UN TRAFIC EN HAUSSE (CUMUL : 23,37 MT ; + 1 %)

Le trafic de Dunkerque-Port se redresse régulièrement depuis le mois de février 2015. Le cumul à fin juin, en hausse de 1%, dépasse désormais le trafic de 2014 en atteignant 23,37 MT.

Les **minerais** démarrent l'année plus lentement qu'en 2014. Le trafic est de 6,06 MT, soit une diminution de 12%. Par contre, le trafic de **charbon** connaît un bon niveau d'activité. Le trafic atteint 2,22 MT, en hausse de 11%. Les **céréales** confirment leur bonne année 2014 en réalisant un 1^{er} semestre exceptionnel à plus de 2,03 MT, en augmentation de 53%. La campagne céréalière 2014/2015 réalise un niveau record absolu à 3,02 MT, en pulvérisant le précédent record de la campagne 2013/2014 de 2,4 MT.

Les marchandises diverses sont globalement en progression de 12% pour un tonnage de 9,78 MT.

Le trafic transmanche réalise un excellent début d'année à 7,65 MT (+13%).

Le nombre de **camions et remorques** est en hausse de 18% avec 330 000 unités de fret. Les passagers et les voitures de tourisme sont respectivement en augmentation de 29% pour 1,33 million de **voyageurs** et de

10% pour 290 000 **véhicules**.

Les **conteneurs** se redressent. La substitution du service export LION par le service import OCEAN 3 a fortement modifié le transbordement vers l'Asie de **conteneurs** vides sur le Terminal des Flandres. Le cumul atteint 151 000 EVP (-2%). Par contre, les seuls conteneurs pleins augmentent de 10% pour 98 000 EVP.

Les **marchandises diverses conventionnelles** sont en hausse de 37% pour un tonnage de 669 KT.

Le trafic des « **petits** » **vracs solides** est satisfaisant à 1,25 MT (-6%).

Les vracs solides sont stables à 11,58 MT.

Les **produits pétroliers** sont en diminution de 27% à 1,80 MT, suite aux baisses d'activité sur les sites de SRD et de Total.

Les **autres vracs liquides** sont en retrait de 43% à 221KT.

Globalement, les vracs liquides sont en repli de 29% à 2,02 MT.



• ÉVÈNEMENT

Commentez

J'aime

POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE DU NOUVEAU TERMINAL TRANSMANCHE

Mercredi 22 avril 2015, les travaux du nouveau terminal transmanche ont été officiellement lancés par une cérémonie de pose de première pierre. La manifestation s'est déroulée en présence de Stéphane Raison, Président du Directoire de Dunkerque-Port, Carsten Jensen, Senior Vice President de DFDS Seaways et Henri Jean, Sous-préfet de l'Arrondissement de Dunkerque, et des personnalités impliquées dans ce projet.



Les volumes de véhicules transitant par le port de Dunkerque à destination de la Grande-Bretagne représentent une part conséquente du trafic transmanche total. Face à ce succès, et afin de préparer l'avenir, Dunkerque-Port et DFDS Seaways ont signé, en novembre 2013, un protocole d'accord définissant un programme de réaménagement du terminal transmanche.

Ces travaux de réaménagement comprennent la construction par DFDS Seaways d'un nouveau bâtiment d'accueil (dont la première pierre a été posée hier) et d'aubettes d'enregistrement en entrée de site.

Le port de Dunkerque assiste DFDS Seaways dans la réalisation de ces travaux et assure, de son côté, la construction des terre-pleins et bâtiments nécessaires aux contrôles des véhicules et passagers ainsi que les terre-pleins à usage de parking de pré-embarquement, situés à proximité immédiate des passerelles et facilitant les opérations d'embarquement. Ces travaux sont financés à hauteur de 10 % dans le cadre des Réseaux Transeuropéens de Transport (RTE-T).

Ces nouveaux aménagements permettront d'améliorer les accès au terminal depuis les axes routiers et autoroutiers, de fluidifier le parcours et l'accueil des clients depuis l'entrée vers les parkings d'embarquement.

Ils contribueront également à l'accélération des contrôles aux frontières et de sécurité dans le respect des réglementations européennes et internationales ainsi qu'à l'amélioration des dispositifs de sûreté du site. Parmi les autres objectifs : la réduction des temps de chargement / déchargement des navires, l'amélioration des conditions de sécurité des personnels en charge de ces opérations, l'augmentation des capacités des parkings de pré-embarquement (capacité de plus de deux navires à pleine charge)...

Le montant global des investissements s'élève à 13 680 000 euros.

145 HECTARES DE ZONE LOGISTIQUE BIENTÔT OUVERTS

Étape incontournable du processus réglementaire inhérent aux projets d'aménagement, l'Arrêté préfectoral « Espèces protégées » autorisant l'aménagement de la plate-forme logistique DLI - Sud (Dunkerque Logistique International Sud) au Port Ouest, sur la commune de Loon-Plage, a été obtenu le 7 avril 2015 par Dunkerque-Port.



Le projet DLI-Sud consiste en l'aménagement par Dunkerque-Port d'une plate-forme multimodale destinée à accueillir des entreprises dans le domaine de la logistique, sur une surface de 145.7 ha. Accompagné d'une desserte routière et ferrée, ce projet répond à une attente des industriels du secteur.

Ce projet a fait l'objet de toutes les attentions dans la déclinaison de la doctrine environnementale ERC (Éviter, Réduire, Compenser) et en fait une vitrine du savoir-faire du port en matière d'aménagement durable de la ZIP. Ce sont ainsi près de 9 ha de milieux naturels existants hébergeant une faune et une flore remarquables qui ont été épargnés par une conception repensée du projet en termes de durabilité.

Au-delà, près de 30 ha d'habitats diversifiés (zones humides, prairies, boisements,...) favorables à un large cortège d'espèces floristiques et faunistiques, seront recréés.

La signature de l'arrêté préfectoral « Espèces protégées » marque une étape clé dans le processus d'aménagement de la plate-forme logistique DLI-Sud. L'enquête publique en cours achèvera l'instruction administrative du dossier et permettra la délivrance de l'arrêté préfectoral « loi sur l'eau » qui devrait autoriser les travaux d'aménagement dès le début 2016.

Courant 2016, près de 145 ha seront ainsi prêts à accueillir de nouvelles implantations logistiques et industrielles.

VISITE DU DIRECTEUR DE CABINET DU MINISTRE DES OUTRE-MER

Jacques Witkowski, Directeur de cabinet de Mme George Pau-Langevin, Ministre des Outre-mer, était présent le 2 juillet 2015 au Port de Dunkerque. Conduit sur les chantiers DAMEN, il a participé à une visite du « Marion Dufresne II ».



Accompagné de Mme Cécile Pozzo Di Borgo, Préfète des Terres Australes et Antarctiques Françaises, M. Yves Frénot, directeur de l'Institut Paul Émile Victor, M. Stéphane Raison, Président du Directoire de Dunkerque-Port, M. Bob Derks, Directeur Général de Damen, M. Jean-François Tallec, Conseiller Institutionnel pour la Politique Maritime de CMA CGM, Guillaume Lathelize, Directeur Central Lignes Antilles-Guyane-Océanie CMA CGM et M. Thierry Bonnetête, Directeur du Département Transport Spécialisé de CMA CGM, le Directeur du cabinet de Mme la Ministre des Outre-mer a découvert l'imposant projet qu'est le chantier « Marion Dufresne II ». Propriété des Terres Australes et Antarctiques Françaises et armé par CMA CGM, le « Marion-Dufresne-II » est l'un des fleurons de la flotte océanographique française. Sorti des chantiers du Havre en 1995, le bâtiment effectue des recherches océanographiques sous la responsabilité de l'Institut Paul Émile Victor et assure la logistique des îles subantarctiques françaises sous la responsabilité des Terres Australes et Antarctiques Françaises. Le 14 mars dernier, le chantier de réparation navale DAMEN de Dunkerque-Port a accueilli le célèbre navire d'exploration, pour une mise à niveau de son appareillage scientifique et d'importants travaux sur la coque et les machines. Après 4 mois de chantier, les premiers essais en mer sont prévus mi-juillet.

